



FSTB STBV

Fédération Suisse de Tchoukball

PV de l'Assemblée des Délégués 2007

Lausanne, le 22 juin 2007

Liste des présences:

Présents:

Chavannes TBC	Grégory Vouardoux
Lausanne TBC	Gilles Diacon
Lausanne TBC	Mélanie Jaquet
Nyon TBC	Vanessa Rechik
TBC Morges	Richard Bouvier
TBC Morges	Alain Pahud
TBC Plaine de l'Orbe	Yvette Marshall
TBC Uni-Neuchâtel	Laurent Amez-Droz
TBC Uni-Neuchâtel	Claire Fautsch
TBC Berne	Pascal Kuhn
TBC Chaux-de-Fonds	David Sandoz
TBC Fribourg	Gévard Clavien
TBC Fribourg	Alain Vorpe
TBC Genève	Tiago Bertolote
TBC Chambésy	Irina Dinbergs
TBC Meyrin	Lionel Cendre
TBC Sion	Philippe Bernhard
TBC Vernier	Laurent Ludi
TCE Echallens	Yves Bornick
TCE Echallens	Samuel Dutoit
TBC Val-de-Ruz	Claude-Eric Jaquet

Excusés:

Tchoukball A.D.E
TBC Neuchâtel
TBC Carouge

Non excusés:

TBC La Coccinelle
TBC Saint-Gall
TBC Caméléons 2

Mathieu Carnal prend la parole à 19h10 et accueille les délégués. Il présente le comité exécutif de la FSTB et excuse Carole Greber, absente pour cause de maternité.

1.Appel

Chaque délégué se présente et indique son club. TBC Neuchâtel et TBC Carouge sont excusés. Le comité attend encore l'arrivée de 3 clubs genevois (TBC Chambésy, TBC Vernier et TBC Meyrin).

Mathieu Carnal rappelle que chaque club a deux voix pour les votes de cette AD.

2.Nomination d'un scrutateur

Tiago Bertolote (TBCG) est nommé scrutateur.

A ce point, l'assemblée compte un total de 20 voix.

3. Approbation du PV de l'Assemblée des Délégués 2006 et de l'Assemblée extraordinaire des Délégués 2007

Deux remarques de la part d'Alain Vorpe (TBCF) :

1) contradiction entre les deux PV en question : le PV de l'AD 2006 mentionne que le budget sera voté lors de l'AD extraordinaire, or le budget n'a pas été voté à cette occasion. Mathieu Carnal reconnaît cette contradiction, mais relève qu'il n'y a pas eu d'opposition non plus.

2) la provision pour perte sur débiteurs a été décidée et créée avant d'avertir les délégués lors de l'AD extraordinaire (contradictoire par rapport au PV de cette AD).

Mathieu Carnal: en effet cela nous a paru être de la compétence du comité et nous avons constaté après l'AD extraordinaire qu'il était possible et utile de faire une telle provision.

PV de l'AD 2006 et de l'AD extraordinaire de 2007 approuvés par 17 voix,
1 opposition, 2 abstentions.

4. Approbation du rapport d'activités des organes de la FSTB (annexe A)

Alain Vorpe (TBCF) annonce que son club est en contact avec ProSenectute, qui organise des entraînements pour aînés dans le cadre de la FSG/Fédération suisse de gymnastique (actuellement une vingtaine d'aînés dans un groupe entraîné par Torsten Redies et Claudine Vorpe). Le TBCF invite le comité à en prendre note. Pierre Roduit (commission sport pour tous) remercie Alain Vorpe d'avoir transmis cette info.

Approbation du rapport d'activités votée à l'unanimité.

5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes annuels

Richard Bouvier (TBC Morges, second vérificateur) lit le rapport à l'assemblée. Il propose d'accepter les comptes 06-07.

Mathieu Carnal annonce que Davis Daidié a envoyé les factures, accompagnées d'explications, à une partie de la centaine de débiteurs qui doivent de l'argent à la fédération (ce travail n'a pas encore été fait pour les juniors). Si les débiteurs contactés ne répondent pas et/ou ne font pas d'efforts pour payer leur facture, la FSTB concrétisera son projet de commission de recouvrement pour récupérer les sommes dues.

Mathieu Carnal commente brièvement les tableaux présentant les comptes car il s'agit d'une nouvelle organisation des comptes et d'un nouveau mode de présentation jugés par le comité plus clairs et explicites.

Question d'Alain Vorpe (TBCF) par rapport aux envois du journal de la fédération « Suisse Tchoukball » (abrégé ensuite CHTB) : quels maîtres d'éducation physique (MEP) reçoivent le journal ? Il suggère de proposer aux MEP des abonnements, ils seraient peut-être d'accord de les payer.

Alain Waser : le CHTB est actuellement envoyé à tous les MEP romands dont nous avons l'adresse. Nombre d'entre eux signalent leur intérêt en avertissant la rédaction de changements d'adresse ou en la remerciant pour la qualité du journal. La politique d'envoi du CHTB sera présentée plus en détail sous le point « CHTB » du programme des secteurs/secrétariat.

Alain Vorpe (TBCF) et Gilles Diacon (LTBC) se disent surpris des coûts du mailing du CHTB.

Alain Waser: ces coûts comprennent le pliage du journal, l'impression de l'adresse et du timbre PP. L'envoi par la poste n'est pas inclus dans les 1500.-

Philippe Bernhard (TBC Sion) propose que les CHTB soient envoyés à tous les membres par mail (version PDF).

Alain Waser : la FSTB ne l'envisage pas pour l'instant : elle n'a pas forcément toutes les adresses mail (notamment des juniors) et le fait de recevoir une version papier a plus de valeur, plus d'impact, et fait aussi plus plaisir.

Philippe Bernhard (TBC Sion) propose d'envoyer le CHTB en format PDF à ceux qui le souhaiteraient/demanderaient.

Alain Waser: la gestion des adresses (plus de 1800) deviendrait très difficile, il est préférable d'appliquer le même régime à tous les destinataires.

Mathieu Carnal : toutes les fédérations d'une certaine importance et sérieuses proposent leur journal officiel en version papier. C'est alors aussi une question de crédibilité, notamment auprès des médias, des autorités et des divers partenaires de la FSTB. La version papier est donc plus intéressante.

Alain Vorpe (TBCF): qui sont les VIP qui reçoivent le CHTB ?

Mathieu Carnal : notamment les responsables Swiss Olympic, des responsables des instances du sport, des journalistes sportifs, des autorités politiques, etc. L'idée est aussi que chaque club ait droit à un certain nombre d'abonnements VIP pour leurs contacts privilégiés. Il signale que le comité admet que le CHTB est cher, et que son intention est de cibler au mieux les destinataires ; il souhaite utiliser plus souvent des exemplaires à distribuer pendant les événements spéciaux (ex : Kids' Games, démonstrations, tournois).

Alain Vorpe (TBCF) note l'augmentation des coûts du CHTB pour 2007-08. Le comité répond que ce point sera présenté plus tard (programme des activités/secrétariat).

Tiago Bertolote (TBCG) souhaite une petite clarification dans la partie budget par compte; Davis Daidié clarifie brièvement sa présentation des comptes. Il explique que les comptes comportent deux colonnes, une avec les actifs, l'autre avec les passifs. Dans la bonne colonne, on rajoute le déficit/bénéfice et de chaque côté on fait la somme, qui doit être égale pour les actifs et les passifs.

Alain Vorpe (TBCF): remarque quant à la présentation des comptes : Beach 06 et Rimini 08 sont regroupés dans le même compte?

Davis Daidié reconnaît que cela peut être surprenant, mais explique que c'était finalement plus simple de procéder ainsi pour lui. Mais on peut les séparer à l'avenir.

Trois délégués de clubs nouvellement arrivés se présentent (TBC Meyrin, TBC Vernier, TBC Chambésy).

Le total des voix passe à 26.

Présentation des comptes et du bilan: Alain Vorpe (TBCF) signale que la présentation des comptes est nettement meilleure et remercie le caissier.

Tiago Bertolote (TBCG) : question par rapport à la présentation du budget: le sponsoring et le CHTB ne sont-ils pas liés ?

Davis Daidié : le lien n'est pas facilement identifiable, il n'est donc pas noté dans les comptes.

Tiago Bertolote (TBCG) remarque que les grandes pertes dans une association à but non-lucratif peuvent surprendre.

Davis Daidié : le fait d'avoir beaucoup de pertes est plus compréhensible que le fait d'avoir beaucoup de bénéfices! Les comptes sont là pour donner un reflet de la réalité, pas pour la présenter d'une manière favorable. Il est normal que certains secteurs soient essentiellement des charges et d'autres essentiellement des produits.

Alain Vorpe (TBCF) suggère d'aligner les mêmes termes dans les budgets pour une meilleure lisibilité. Si les charges et produits correspondants sont sur la même ligne, cela facilite la lecture.

Le comité prend note de cette bonne remarque.

Mathieu Carnal demande aux clubs de se centrer sur les questions de fond, les remarques de présentation pourront être adressées directement au comptable hors AD.

Gilles Diacon (LTBC) lit dans le commentaire sur le tableau « formation » : « le fonds de développement a été trop alimenté cette année » ; il demande une explication concernant le « trop ».

Davis Daidié : ce commentaire explique une erreur de sa part : il a comptabilisé 400.- de trop et a vu son erreur trop tard pour la changer dans la comptabilité. Il fera donc un correctif dans le prochain exercice.

Gilles Diacon (LTBC) lit dans le commentaire du tableau « exploitation relations extérieures » : « les frais d'hébergement n'ont vraisemblablement pas été tous payés » ; il demande une explication concernant le « vraisemblablement ».

Mathieu Carnal : les factures n'arrivent pas toujours directement à la FSTB (elles passent par des tiers qui doivent les transmettre) ; la FSTB n'est donc pas certaine de l'exactitude de la somme pour cet exercice de comptabilité, mais les sommes en question ne sont pas trop importantes.

Alain Vorpe (TBCF) : l'assurance de RC n'est pas payée ?

Mathieu Carnal : la facture de l'assurance n'est pas arrivée. Il contactera l'assurance pour demander si les clubs affiliés bénéficient aussi de la couverture de l'assurance RC.

Approbation des comptes votée à l'unanimité.

6. Décharge du comité

Décharge du comité votée à l'unanimité.

7. Admissions/démission

Maxime annonce la démission du club « Tchoukball Frame Zug »; il annonce que les clubs suivants demandent leur admission : TBC Echallens et Environs (présidé par Yves Bornick), TBC Orbe (présidé par Yvette et Jean Maschall), Tchoukball.A.D.E. (club sis à Delémont, présidé par Claude-Alain Baume), TBC Bern (présidé par Pascal Kuhn). Présentation des clubs qui demandent l'admission.

Admissions votées en bloc : unanimité par acclamation

Le total des voix passe à 32.

Question d'Alain Vorpe (TBCF) sur les clubs FSTB: le club de St Gall et celui de Chamoson/Coccinnelle sont-ils toujours dans la FSTB ?

Mathieu Carnal : ils n'ont plus beaucoup d'activités mais ils n'ont pas annoncé officiellement leur démission; il va les contacter prochainement et le cas échéant demandera leur démission officielle ou proposera une exclusion de fait à la prochaine AD.

8. Propositions du comité exécutif de la FSTB

Aucun club n'a fait de proposition cette année

Le comité a deux propositions

- 1.Des modifications dans les statuts de la FSTB
- 2.Augmenter les cotisations des M12 de 5 CHF à 15 CHF

Modifications dans les statuts de la FSTB

Alain Waser présente les changements de statut que le comité souhaite apporter.
Pour les points essentiels :

- Les clubs des pays limitrophes ne peuvent pas rejoindre la FSTB (article 4)
- Clarification du droit de porter le titre « sélections nationales » (article 10)
- Changement du quorum (article 15)

Les autres changements sont surtout d'ordre « cosmétique ».

Remarque des clubs :

Philippe Bernhard (TBC Sion) : les tournois mentionnés dans l'article 10 sont-ils bien des tournois internationaux ?

Comité : Oui, c'est exact.

Lionel Cendre (TBC Meyrin) demande des explications sur l'article 4. Il trouve dommage de ne pas accepter les clubs limitrophes dans la FSTB.

Alain : l'idée est de toujours les aider, soit par la FITB ou la FSTB, mais de ne pas les inclure dans la FSTB. La FSTB est suisse. On préférerait voir se former d'autres fédérations nationales plutôt que la FSTB englobe des clubs de pays tiers.

Laurent Amez-Droz (Uni-Neuchâtel) trouve dommage de modifier cet article étant donné l'opportunité qui se présente avec certains clubs français de la région genevoise.

Mathieu Carnal : le soutien existe et continuera d'exister de la part de la FSTB pour le tchoukball à l'étranger, que cela soit dans les régions frontalières ou sur les autres continents. Que dire par exemple d'une équipe française qui remporte le championnat suisse ? On préfère développer des collaborations, voire lancer à terme une fédération européenne.

Tiago Bertolote (TBCG) : qu'entend-t-on par « formation des équipes nationales » dans l'article 10 ?

Alain Waser : la FSTB se réserve le droit de créer les équipes suisses. Personne d'autre ne pourra envoyer des formations sous le label « équipes suisses » dans des tournois internationaux sans l'autorisation de la FSTB.

Tiago Bertolote (TBCG) : pourquoi le vice-président est-il voté par l'AD et n'est pas élu à l'interne du comité ?

Alain Waser : C'est aussi une possibilité, mais étant donné qu'il peut être amené à diriger la FSTB en absence du président, il est préférable qu'il soit accepté par l'AD.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

Augmentation des cotisations M12

Mathieu Carnal explique l'historique des cotisations M12 et explique pourquoi la somme de 5 CHF n'est pas assez pour les M12 (phrases-clef extraites du document powerpoint) :

- Une cotisation à 5 francs ne veut rien dire
- Somme très faible pour les clubs (avec 15 M12 c'est une augmentation de 150.-)
- Investissement minimal face aux efforts de la FSTB pour entrer puis rester dans J+S (plusieurs milliers de francs par entraînement M12)
- Une cotisation junior symbolique n'est pas attractive: les prestations le sont.

Philippe Bernhard (TBC Sion) : le club de Sion est à 200% contre. Il compte une majorité de M12 ; quand ils deviennent plus grands, ils partent souvent dans d'autres clubs.

Le club de Sion a des difficultés financières. Philippe Bernhard trouve que l'argument « des cotisations trop basses ne sont pas crédibles » est un argument subjectif. Si le

TBC Sion doit payer plus de cotisations à la FSTB, il ne pourra plus offrir les mêmes prestations à ses membres.

David Sandoz (TBC Chaux-de-Fonds) : son club est favorable à l'augmentation, mais souhaiterait que la FSTB organise au moins un évènement spécifique M12 en contrepartie.

Alain Vorpe (TBCF) : comment justifier une augmentation des cotisations sans contrepartie ?

Maxime Donzé : tous les évènements et activités FSTB (adultes, M18, M15) sont autofinancés et les participant payent pour y prendre part.

La promotion (qui coûte cher à la FSTB) profite à tout le monde.

Tiago Bertolote (TBCG) : attention de ne pas faire de généralités avec les particularités de chaque club. Il est toujours plus délicat de diminuer les entrées, ce qui risque de diminuer les prestations.

Yves Bornick (TBCEE) : il faut que la FSTB ait de l'argent pour son développement. Ce n'est pas à la FSTB de faire un geste pour tous ses membres.

Philippe Bernhard (TBC Sion) : son club ne peut pas compter sur une hypothétique aide de la FSTB pour assainir ses comptes.

Gilles Diacon (LTBC) : pourquoi le TBC Sion ne forme-t-il pas de moniteurs J+S ?

Philippe Bernhard (TBCS) : tous les jeunes joueurs en âge J+S partent dans les autres clubs !

David Sandoz (TBCC) : combien coûte un CHTB ?

Alain Waser : environ 2 CHF par numéro, donc 10 CHF par année.

Gregory Vouardoux (CTBC) : Quelles sont les autres cotisations de la FSTB ?

Alain Waser : Adulte 25.-, Junior jusqu'à 20 ans et M15 : 15.-, Soutien : 10.-

Lionel Cendre (TBC Meyrin) : pourquoi ne pas arrêter la diffusion de CHTB aux membres M12 qui ne le souhaitent pas ?

Mathieu Carnal : non, c'est une prestation de base de la FSTB

Lionel Cendre (TBC Meyrin) : pourquoi ne pas faire payer aux M12 que ce qu'il coûtent ?

Mathieu Carnal : ce n'est pas quantifiable, surtout en ce qui concerne la promotion.

Alain Vorpe (TBCF) : lors d'une précédente AD, l'augmentation des cotisations adultes avait été justifiée par une plus grande solidarité avec les juniors. Il s'agissait d'augmenter les adultes plus que les juniors.

Mathieu Carnal : c'est vrai, mais à ce moment-là les cotisations M12 étaient encore à 15.- ; donc, en revenant à ce montant, on ne contredit pas la décision prise à cette AD précédente.

Gilles Diacon (LTBC) : pourquoi 15 CHF et pas 10 CHF ?

Mathieu Carnal : les M12 et les M15 coûtent la même chose à la FSTB.

Gilles Diacon (LTBC) propose que la FSTB vienne en aide aux clubs pour qui cela pose problème (Sion par ex.)

Mathieu Carnal approuve et rappelle que la FSTB ne se veut pas rigide et inflexible, son but étant la stabilisation et l'augmentation du nombre des clubs et non pas leur disparition. Elle est donc prête à accepter toute demande d'aide pour autant que le club justifie cette demande par des actions concrètes pour développer son mouvement junior.

La proposition est approuvée par 26 voix, 3 oppositions, 3 abstentions.

9. Informations sur le programme de législature 2007-2009 et sur le programme d'activités pour la saison 2007/2008

Programme de législature : Mathieu Carnal est très satisfait des lignes directrices fixées pour la législature 05-07, il souhaite donc poursuivre avec les mêmes lignes directrices pour la législature 07-09 :

- 1) Renforcer le mouvement junior**
- 2) Accroître la notoriété de la FSTB et du tchoukball en Suisse**
- 3) Offrir des prestations de tchoukball à toutes les catégories de joueuses/joueurs**
- 4) Renforcer la structure de bénévoles dans les divers secteurs**
- 5) Renforcer les formations existantes et en proposer de nouvelles**
- 6) Entrer dans Swiss Olympic et augmenter la pratique du tchoukball en Suisse alémanique**

Programmes d'activités des différents secteurs présentés par les personnes concernées (cf document annexe).

Laurent Amez-Droz (Uni-NE) : donner des licences aux joueurs ? Cela représenterait surtout une nouvelle charge administrative. Il estime que l'attribution de licences est superflue.

Pierre Roduit : les licences peuvent néanmoins aider pour s'assurer qu'un joueur ne joue que dans une équipe de championnat, par exemple.

Question d'Alain Vorpe (TBCF) concernant Swiss Olympic: quels sont les avantages et inconvénients d'une adhésion?

Mathieu Carnal : avantages: participation au contrôle contre le dopage, conseils pour la gestion, aide financière pour la fédération (somme encore inconnue, elle dépend de la taille de la fédération), aide matérielle (par ex. pour les World Games: équipes nationales). Outre ces diverses formes d'aide, une adhésion permet aussi un rayonnement et une plus grande crédibilité (certains clubs pourraient bénéficier de ce « label » pour leurs demandes de soutien financier par ex.).

Alain Vorpe (TBCF) : l'adhésion ne devrait-elle pas être décidée en AD?

Mathieu Carnal : le comité part du principe que cette possible adhésion est soutenue par les clubs car il n'y a pas eu d'opposition lors la présentation des lignes directrices de la dernière législature. Mais si les clubs en font la demande, on pourra voter formellement ce point lors de la prochaine AD. Il précise aussi qu'il n'y aura que des avantages du point de vue financier; pas de coûts pour la FSTB (à part pour la réalisation du dossier de candidature). Il souligne également que les efforts entrepris par la FSTB pendant la législature 06-07 n'engagent absolument pas la FSTB à entrer dans Swiss Olympic. Si Swiss Olympic accepte la FSTB, celle-ci aura encore le choix en temps voulu d'y entrer ou non, ce qui laisse le temps nécessaire à une éventuelle discussion avec les clubs.

Philippe Bernhard (TBC Sion) propose de lancer effectivement une discussion sur l'adhésion de la FSTB à Swiss Olympic ; il justifie sa proposition en disant qu'il a lu que certains clubs de football étaient critiques envers cette association.

Mathieu Carnal confirme que la FSTB est tout à fait prête à entrer en discussion par rapport à cette adhésion. Mais il demande aux clubs qui y seraient opposés de se manifester et d'amener des éléments solides et vérifiables.

Alain Vorpe (TBCF) aimerait avoir plus de précisions sur la base de données que la FSTB veut réaliser (cf. page 5 du rapport d'activités, tout en bas). Quelles sont les protections pour les personnes qui y apparaissent?

Mathieu Carnal : cette base de données n'est pas accessible sur la partie publique du site internet, il s'agit une liste destinée à usage interne du comité, utilisée pour l'envoi des CHTB par exemple.

Alain Vorpe (TBCF) propose de faire sur le site de la fédération une zone qui répertorie les adresses email des membres. Ce serait une zone protégée, qui restreint l'accès du public à certaines adresses.

Pierre Roduit indique que les listes d'arbitres sont disponibles dans la zone publique mais qu'on pourrait envisager de la mettre dans cette zone protégée sur demande des arbitres.

Tiago Bertolote (TBCG) souhaite recevoir avant chaque AD le programme d'activités afin de pouvoir en discuter en comité de club.

Mathieu Carnal : selon le règlement, les convocations doivent être envoyées trois semaines à l'avance, il est difficile d'envoyer en même temps le programme d'activités car le délai est très court. Par contre, il semble en effet possible de l'envoyer quelques jours avant l'AD.

Laurent Amez-Droz (TBC Uni-Neuchâtel) : il est effectivement plus facile de discuter des divers sujets si on est mieux avertis ; en découvrant le programme d'activités pendant l'AD, on est un peu mis devant le fait accompli.

Mathieu Carnal : les divers points ont été discutés par le comité tout au long de son travail de préparation à l'AD ; le programme d'activités a été conçu sur la base de ces discussions. Il n'était pas possible de le communiquer 3 semaines avant. Par ailleurs, il précise que les clubs peuvent toujours refuser le comité s'ils ne veulent pas de son programme d'activités. Il réitère sa proposition d'envoyer quelques jours à l'avance le programme d'activités pour que les clubs aient plus de temps pour se prononcer, mais s'oppose à ce que celui-ci soit amendé car cela nuirait à la motivation du comité qui pourrait ainsi se voir dicter de nouveaux objectifs et supprimer d'autres. Le comité et son programme vont de paire. Il s'agit de les accepter ou les refuser en bloc.

Alain Vorpe (TBCF): les lignes directrices pourraient effectivement être annoncées à l'avance. Il estime que c'est faisable.

Laurent Amez-Droz (Uni-Neuchâtel) pose une question sur l'organigramme: il n'y a pas de véritable caissier dans le comité: la comptabilité sera sous la supervision de la secrétaire? Il estime qu'il est important d'avoir un caissier au comité. Pourquoi Anaïs Moulanier ne serait-elle pas au comité? Il rappelle qu'il y aurait la place (cf. statuts: max. 6 personnes au comité).

Mathieu Carnal : Anaïs Moulanier est une personne compétente pour ce poste, mais est encore novice dans la FSTB. On voit plus son rôle comme strictement comptable que décisionnel. La responsable redevable devant les clubs sera Friederike Ilschner ainsi que le président et tout le comité. Anaïs Moulanier aura une tâche opérationnelle.

Yves Bornick (TBCEE) est surpris qu'Anaïs Moulanier ait accès au compte, car à ce moment-là, elle devrait être au comité.

Mathieu Carnal pensait qu'elle aurait accès mais cela reste effectivement à discuter.

Laurent Amez-Droz (TBC Uni-Neuchâtel): la personne qui fait les comptes devrait être présente à l'AD pour défendre son travail.

Tiago Bertolote (TBCG) pense/suppose que légalement, la présence d'un trésorier est obligatoire. Dans ce sens, s'il n'y a pas de trésorier au comité, Friederike Ilschner devrait être responsable des finances, même si Anaïs Moulanier fait les comptes.

Alain Vorpe (TBCF) : qui sera responsable si la caissière fait des erreurs ?

Gilles Diacon (LTBC) : une personne qui n'est pas au comité ne devrait pas avoir accès au compte, et Anaïs Moulanier devrait être au comité.

Mathieu Carnal: le rôle technique (qui serait occupé par Anaïs Moulanier) ne doit pas obligatoirement être confié à une personne du comité, – mais le comité est responsable.

Alain Waser : le comité en entier se porte garant des comptes.

Pierre Roduit: Friederike Ilschner est trésorière et Anaïs Moulanier fait les comptes, cette façon de faire existe aussi dans les grandes associations.

Friederike Ilschner : Anaïs Moulanier passe les écritures, propose une bonne présentation des comptes, mais Friederike assume la responsabilité pour le travail effectué par la comptable, et suivrait la comptable dans son travail. Le comité propose d'éventuellement renommer la fonction (inclure le terme de caissier) ; l'assemblée ne se prononce pas contre.

Maxime Donzé est content que cette question ait été relevée.

Le programme d'activité est accepté tel quel. Mais les clubs demandent au comité de surveiller de près la comptabilité et que, le cas échéant, la comptable présente elle-même les comptes à l'AD. Il est clair pour tout le monde que Friederike Ilschner devient responsable des finances FSTB.

10. Présentation des candidats pour le comité et élection des vérificateurs des comptes

Alain Waser présente Mathieu Carnal comme candidat à la présidence.

Mathieu Carnal réélu président par applaudissements.

Maxime Donzé présente Alain Waser comme candidat à la vice-présidence.

Alain Waser élu vice-président par applaudissements.

Mathieu Carnal présente Maxime Donzé, Friederike Ilschner et Pierre Roduit pour le comité.

Ils sont élus en bloc par applaudissements.

Davis Daidié ne se représente pas ; Mathieu Carnal le remercie pour son excellent travail durant cette année notamment dans la reprise et la remise en ordre des comptes.

Mathieu Carnal annonce aussi le départ du comité de Carole Greber et la remercie pour son engagement et pour tout ce qu'elle apporté au tchoukball depuis de nombreuses années.

Davis Daidié et Carole Greber sont applaudis en remerciement.

Vérificateurs des comptes :

TBC Morges devient premier vérificateur des comptes.

Lausanne TBC devient second vérificateur des comptes .

TBC Fribourg se propose comme vérificateur suppléant et est élu à l'unanimité (32 voix)

11. Approbation du budget (annexe A)

Alain Vorpe (TBCF) s'interroge sur la contradiction entre le projet du comité de baisser les coûts du CHTB et la hausse de son budget.

Mathieu Carnal : la FSTB veut faire plus pour la promotion, donc le budget pour le CHTB est en effet un peu haut mais la promotion sera mieux répartie et plus efficace. Il est également possible qu'une partie de ce budget CHTB soit réaffecté à d'autres moyens de promotion s'ils s'avèrent plus prometteurs. Le plus important est que la FSTB garde un investissement fort dans les activités de promotion/développement du tchoukball.

Alain Vorpe (TBCF) demande des précisions par rapport au défraiement du comité. Mathieu Carnal : le comité estime en effet que le défraiement actuel pour les séances de comité est faible et la collection de tous les petits frais pour remboursement est fastidieuse. Il propose donc un forfait pour les membres du comité et d'autres bénévoles très engagés dans la FSTB. Ce défraiement reste largement symbolique par rapport au temps investi et aux compétences et responsabilités multiples de ces personnes. C'est néanmoins un premier pas important et nécessaire. Jusqu'ici, c'étaient plutôt les bénévoles qui contribuaient financièrement à la FSTB, ce qui est évidemment inacceptable. Les tâches assumées par les membres du comité et d'autres bénévoles demandent aussi beaucoup plus d'investissement que par le passé. Ce poste a été totalement sous-estimé jusque là.

Approbation du budget votée à l'unanimité.

12. Information des clubs sur les dates de leurs tournois 2007/2008

Mathieu Carnal: la FSTB compte de plus en plus de tournois. Il est important que la FSTB soit au courant dès que possible des dates des tournois des clubs pour qu'elle les intègre dans son agenda FSTB. Le 30 juin est le dernier délai pour annoncer officiellement un tournoi. Après cette date, la FSTB ne peut plus garantir un calendrier sans superposition d'événements.

Pierre Roduit prend note des dates annoncées par les clubs.

13. Divers

Alain Vorpe (TBCF) est étonné que certaines équipes n'aient pas payé le championnat, parfois depuis plusieurs années.

Mathieu Carnal est déçu que les clubs ne payent pas les cotisations pour le championnat d'elles-mêmes. Apparemment, les gens sont habitués à ce qu'on leur rappelle les choses à maintes reprises. Toutefois ces paiements en retard sont en voie d'être réglés par les clubs concernés. Pour le futur, le comité a pris des mesures drastiques.

Pierre Roduit: en principe, pour la prochaine saison aucune inscription au championnat ne sera acceptée si elle n'est pas payée dans les délais.

Mathieu Carnal : toute une série de délais sera annoncée à la rentrée pour éviter les problèmes de paiement du passé.

Philippe Bernhard (TBC Sion): l'AD est toujours à l'époque des fêtes de fin d'année scolaire ; il propose de déplacer l'AD un peu plus tôt.

Mathieu Carnal : le comité peut essayer, du moment qu'il arrive à gérer cet avancement de date de concert avec la clôture des comptes. Mathieu Carnal prend note de cette remarque et remarque que l'on pourra au moins éviter que cette date tombe toujours mal pour le club de Sion.

Richard Bouvier (TBC Morges): cours d'arbitre pour juniors annulés?

Pierre Roduit : il en reparlera avec la commission concernée. Son idée: se retrouver avec les juniors un moment pendant le tournoi pour former brièvement les joueurs/arbitres en herbe/personnes concernées et intéressées, pour assurer un arbitrage de qualité. Pierre Roduit accueille volontiers de nouvelles idées.

Alain Pahud (TBC Morges): tournois junior: il faudrait 1 junior qui arbitre et 1 junior qui compte les points et non pas une dizaine d'enfants qui déconcentrent l'arbitre. On doit veiller à respecter le rôle que l'arbitre junior a accepté de prendre sur soi, il ne doit pas être trop entouré au moment d'arbitrer: trop d'avis divergents.

Pierre Roduit : c'est au club qui organise le tournoi de statuer, la FSTB publiera des recommandations, mais ne peut rien imposer.

Tiago Bertolote (TBCG) rappelle les dates du tournoi international de Beach Tchoukball de Genève.

Laurent Amez-Droz (TBC Uni-Neuchâtel) félicite le comité pour son travail et invite l'assemblée à l'applaudir.

Mathieu Carnal remercie les délégués pour leur présence et leurs apports/suggestions et les invite à se retrouver autour d'un verre.

Annexe:

Programme d'activités 07-08 par secteur

Présidence (Mathieu Carnal): la présidence comprend la représentation de la FSTB, la coordination à l'interne du comité, le stock matériel de la FSTB, la commission de recouvrement et les relations internationales.

Représentation FSTB : Mathieu Carnal continuera d'être proche des membres de la fédération ; il cherchera à les rencontrer entre autres lors de tournois, de rencontres de championnat et d'événements divers.

Coordination : Mathieu Carnal assurera le lien entre les divers secteurs du comité ; il proposera aussi un soutien aux responsables des secteurs afin d'alléger leur charge de travail.

Stock matériel: Mathieu Carnal stocke le matériel de la FSTB et continue d'en tenir un inventaire précis. Il se séparera progressivement du matériel désuet et/ou usagé. Il se chargera également de mettre en ordre les archives de la FSTB.

Commission de recouvrement : Mathieu Carnal aidera la comptabilité à récupérer les sommes dues par les nombreux débiteurs de la FSTB. Il cherchera ainsi à régler une fois pour toutes les arrangements passés pour répartir sur des bases claires et saines.

Relations internationales : Mathieu Carnal continuera de défendre le point de vue du tchoukball suisse dans la mise en place de projets et lors de discussions avec d'autres fédérations nationales. Il continuera également de promouvoir la politique de matches amicaux et d'événements européens impliquant les fédérations voisines.

Secrétariat (Friederike Ilschner): le secteur du secrétariat comprend la gestion de la comptabilité, du journal officiel de la FSTB, et la traduction pour le compte de la FSTB.

Comptabilité : Friederike Ilschner suivra de près la comptable dans son travail, informera de manière régulière et systématique le comité de l'état des comptes, assurera une communication optimale entre les personnes impliquées dans le secteur de la comptabilité et le comité.

Gestion du journal de la FSTB : Friederike Ilschner souhaite que le comité de rédaction continue sur sa lancée (parutions régulières, implication de rédacteurs de clubs et d'horizons divers). Elle propose d'innover la forme du journal (nombre de pages, graphisme, titre...), de traduire certains articles en allemand, de gérer le processus complet de l'édition du journal (y.c. impression), de déterminer une politique de distribution ciblée.

Traduction : pour participer à une plus grande connaissance du tchoukball en Suisse et pour contribuer à une bonne communication avec et entre les joueurs des différentes régions linguistiques, Friederike Ilschner s'occupera de la traduction (fr., all., angl., it.) de divers écrits publiés par la FSTB (site internet, communiqués de presse importants, dossiers...).

Communication (Alain Waser): le secteur de la communication comprend la gestion des newsletters, du site internet, des contacts avec les médias, du sponsoring, de la promotion, de la commission photo/vidéo.

Newsletters : Alain Waser se chargera d'augmenter le nombre d'inscrits et d'augmenter la fréquence des envois de newsletters.

Site internet : Alain Waser souhaite augmenter la taille de la galerie vidéo, garantir le multilinguisme du site (coordination avec la responsable traduction), développer et enrichir le contenu du site.

Contact avec les médias : Alain Waser assurera un envoi d'informations ciblées aux médias; il renforcera la collaboration avec les responsables des médias régionaux. Il assurera également un archivage régulier des parutions.

Sponsoring : Alain Waser cherchera à prolonger les contrats de sponsoring déjà conclus (Unicible, CSRBusiness, Tchoukball Promotion), il créera aussi un Cd-Rom de présentation de la FSTB qu'il utilisera lors de contacts avec de potentiels nouveaux sponsors.

Promotion : Alain Waser cherchera à développer la pratique de tchoukball en participant le plus souvent possible à des cours d'introduction, aussi en Suisse alémanique. Il se chargera aussi de multiplier les formations pour mieux faire connaître notre sport et améliorer la qualité des enseignements donnés.

Commission photo/vidéo : Alain Waser assurera une mise en ligne progressive de toutes les photos de la FSTB sur le site nouvellement créé, www.phototchouk.org. Il continuera à mettre en ligne des montages réalisés à partir des meilleures images, ceux-ci pourront être utilisés à des fins promotionnelles et didactiques.

Secteur sélections nationales (Maxime Donzé): ce secteur comprend la gestion des équipes nationales et des cellules espoirs.

Equipe nationale féminine : Maxime Donzé souhaite augmenter le nombre des joueuses participant à la sélection nationale ; il les préparera pour les World Games de 2009. Il veillera à assurer un passage réussi des joueuses qui passent des cellules espoirs à l'équipe adultes.

Equipe nationale masculine : Maxime Donzé souhaite stabiliser et renforcer l'équipe ; il se chargera de la préparer pour les World Games de 2009. Il veillera aussi à assurer un passage réussi des joueurs qui passent des cellules espoirs à l'équipe adulte.

Cellules espoirs : Maxime Donzé cherchera d'une part à stabiliser l'encadrement de la cellule M15 (entraîneurs de confiance qui accompagnent cette cellule sur la durée), d'autre part, il cherchera à promouvoir la participation aux cellules espoirs dans tous les clubs (actuellement, et à son regret, beaucoup de participantEs viennent des mêmes clubs).

Secteur technique (Pierre Roduit) : ce secteur comprend la promotion du tchoukball en tant que sport pour tous, la gestion du championnat suisse et de l'arbitrage.

Sport pour tous : Pierre Roduit se chargera de planifier les tournois dans l'agenda FSTB et de promouvoir la création de tournois par les nouveaux clubs. Il rédigera des recommandations pour les tournois juniors. Il travaillera à redéfinir les principaux objectifs de la commission 'sport pour tous'.

Championnat : à partir de la saison 2007-2008, le championnat ne comportera plus de journée consacrée aux finales ; pour la remplacer, Pierre Roduit mettra sur pied une logique de matches play-off qui détermineront le classement final. Il planifiera en outre le championnat sur toute la saison. Il organisera aussi une coupe suisse qui se déroulera en parallèle au championnat, sur deux samedis. Il étudiera enfin la possibilité d'introduire des licences.

Arbitrage : en tant que responsable pour la commission d'arbitrage, Pierre Roduit gèrera l'organisation des cours de formation d'arbitres adultes. Pour les juniors, il développera de nouvelles méthodes d'apprentissage de l'arbitrage (par ex : réunion animée par un arbitre avec les intéressés pendant un tournoi). Il cherchera aussi à mettre en place des moyens pour maintenir la motivation des arbitres.

Pour le comité de la FSTB,

Le président

La secrétaire

Mathieu Carnal

Friederike Ilschner